



Avertissement de travail en étant en arrêt maladie !

Par **Dazou**, le **22/05/2009** à **14:56**

Bonjour,rrnrnJ'aimerais savoir si mon avertissement est justifié et si oui peut il etre contester ?
rrnnc'est a dire qu'aujourd'hui je recoit par lettre recommandée un avertissement de mon employeur qui me reproche des faits alors que je suis en arrêt maladie (cause de grossesse) depuis 15 jours ! je n'étais absolument pas sur mon lieu de travail a ce moment la !rnIl me reproche entre autre que lors de la visite de ma hierarchie (avant que je ne soit en arrêt) je n'ai pas appliqué les consigne que celle ci me demandé d'effectuer. Du coup quelque jour + tard mon medecin me met en arrêt pour me reposé a cause de ma grossesse, ce qui fait que je n'ai pas put appliqué ces consignes ! Donc est ce que cette avertissement est il justifié ?